



PRÉVENTION DE LA FRAUDE EN LIGNE

Déceler l'hameçonnage

L'hameçonnage, c'est lorsqu'un arnaqueur tente de se faire passer pour un commerçant ou pour une institution gouvernementale pour obtenir vos renseignements personnels. Cette technique de fraude peut mener à un vol d'identité, à l'usurpation de vos comptes numériques (réseaux sociaux, par exemple) ou encore à d'importantes pertes d'argent.



Quelques indices qu'un courriel ou texto reçu est frauduleux :

- Il a été placé dans votre boîte « d'indésirables ».
- Il comporte des fautes d'orthographe.
- Il provient d'une adresse courriel ressemblant à celle d'un commerçant, mais la façon de l'épeler diffère (par exemple, le 0 remplace le O).
- L'adresse courriel pour répondre est une série de lettres et de chiffres.
- Le ton du message est menaçant ou vous presse à agir très rapidement.



Les fraudeurs sont de plus en plus habiles pour envoyer des communications qui sont à s'y méprendre avec celles des compagnies légitimes. Restez alerte !

Ne cliquez pas sur les pièces jointes ou sur les liens envoyés dans les courriels et textos.

Supprimez le courriel ou le texto reçu afin d'éviter de cliquer sur les liens par mégarde dans le futur.

Ne répondez pas aux demandes que vous recevez. Même pas pour dire que vous savez que c'est une fraude. Les arnaqueurs peuvent tenir des listes de gens qui ont répondu et les solliciter davantage. Plus de sollicitation = plus de risques de tomber dans le panneau.

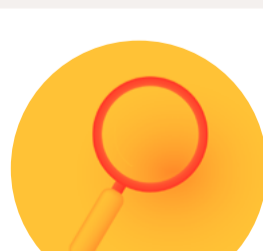
Ne donnez pas accès à votre ordinateur à un inconnu. Certaines tactiques consistent à vous contacter pour vous faire croire que votre ordinateur est infecté d'un virus et à vous demander l'autorisation d'y accéder pour résoudre le problème. Les fraudeurs utiliseront cette occasion pour prendre vos fichiers en otage et vous demander de l'argent.

Appelez directement l'organisme qui vous demande vos coordonnées ou vos informations bancaires en cas de doute.

Recherchez le numéro de téléphone ou adresse courriel sur le site officiel. Ne vous fiez pas aux coordonnées qui vous ont été transmises.



SOYEZ VIGILANTS. Si vous n'aviez qu'une chose à retenir, c'est que la vigilance est le moyen de défense le plus efficace, peu importe le stratagème utilisé par les gens mal intentionnés.



Que faire en cas de fraude? Chaque situation est différente, [contactez-nous](#) pour en savoir plus.

 **OPTION
consommateurs**

Avec la participation financière de :

Justice
Québec 